# Présentation des résultats de l'inventaire des chemins et sentiers

Lieu : Salle de Trémentines à Nethen

**Date :** Lundi 18 octobre 2021 à 20h00

# **Participants**

- > ASBL Tous à pied : Florian Vanhamme
- Commune de Grez-Doiceau : Dimitri Dewilde et Laurent Francis (échevins), Corentin Jans et Ambre Quoirin (employé en charge de la mobilité et coordinatrice du PCDR)
- Citoyens: Ghilou Fierens, Colette Walckiers, Benoit Walckiers, Claire Damiens, Isabelle Vesters, Henri Briet, Roland Flamand, Dominique Trousson, Viviane Deklerck, Patrick Van Zeebroeck, Jean-François Misonne, Marie-Christine Misonne, Rudy Lahaye, Philippe Dendoncker, Jean-Paul Vanhalsberghe, Cécile Huyberechts, Luc Bioul, Marie-Cécile Henrard, François-Marie Gérard, Dominique Dumont, Pascal Dupont, Denis Marion, Monique Ceulemans, Jean-Guy Branders, Babeth Donnet, Pascal Vandermeerschen, Christian Van Hee, Laurent Troquet, Marcel Etien, Christian de Schaetzen, Michel Hubermont, Anne-Marie Faber, Giuseppe Palermo, Anne Laurent, Khaled Beji.

#### **Excusés**

Paul Vandeleene (bourgmestre), Caroline Theys (échevine responsable du développement rural) et Julie Romera (échevine responsable du tourisme).

-----

### Programme de la réunion

- 1. Présentation du PowerPoint par l'ASBL Tous à pied
- 2. Séance de questions-réponses

------

## Présentation du Powerpoint

L'ASBL Tous à pied présente le Powerpoint qui reprend les résultats de l'inventaire de droit et de fait des chemins et sentiers réalisé en partie grâce aux bénévoles.

#### Questions-réponses

Pourquoi ne pas utiliser des applications plus poussées, notamment pour le sport car elles sont plus précises : strava, etc. ? Elles sont effectivement plus précises mais ne couvrent pas de manière uniforme tout le territoire wallon. OSM¹ (application utilisée pour l'inventaire) sert de base pour de nombreuses applications, dont celles mentionnées et OSM est une application presque exhaustive.

N'y a-t-il pas de collaboration avec les communes voisines ? Il n'y a pas de collaboration avec les communes voisines car la plupart n'ont pas ces informations.

La voisine d'une bénévole a déclaré qu'il s'agissait d'un chemin privé. Il se pourrait que l'assiette soit privée mais que le chemin soit public. Si tel est le cas, les citoyens ont donc le droit d'emprunter ce chemin.

Pour les chemins dangereux (les fils barbelés des clôtures tombent sur le chemin), est-ce que ce sont les propriétaires du chemin qui doivent entretenir ? La commune doit entretenir le chemin mais si les clôtures sont privées alors c'est au propriétaire de celles-ci de se charger de ne pas entraver le passage des promeneurs.

Qu'en sera-t-il de l'entretien futur des chemins et sentiers à la suite de ce travail ? C'est un des buts poursuivis par cet inventaire : de permettre une meilleure gestion de l'entretien des chemins et sentiers mais il est toutefois difficile de se prononcer pour la prochaine législature.

Tous à pied montre un exemple concret de l'utilité de ces différents inventaires avec un chemin dans le bois de Beausart suite à l'interpellation d'un citoyen.

Pour régler les différents cas problématiques, y a-t-il une liste hiérarchisée qui permettra de prendre des décisions? Le document de base, c'est l'Atlas (qui est le seul dernier document à faire foi) et ses modifications. Ensuite, vient le cadastre mais il est moins précis et il faut faire appel à un géomètre pour la précision (précision du cadastre de 5 mètres). L'Atlas des voiries vicinales est consultable à la Commune et sur WalOnMap. Il faut bien prendre en compte l'Atlas avec ses modifications.

Intervention d'un membre de la CLDR qui reprécise le contexte de cet inventaire qui est un travail sur base de ce qui a été dit par la CLDR.

Explications du PCDR et de la CLDR.

Les cartes produites pour l'inventaire des chemins et sentiers seront disponibles sur le site du PCDR. Il serait important de préciser que les cartes illustrent la situation de fait et non de droit, elles n'ont aucune valeur juridique!

Il est important de communiquer sur les actions concrètes sur la réhabilitation de chemins et sentiers à travers le bulletin communal car les personnes présentes dans le public sont très intéressées par le suivi du projet.

Selon certains bénévoles, il serait pertinent de leur demander de dire quels seraient les chemins pertinents à réhabiliter dans le cadrage dont ils se sont occupés.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Open Street Map